



Cadre
européen
des certifications



LE CADRE EUROPÉEN DES CERTIFICATIONS POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

http://ec.europa.eu/dgs/education_culture





LE CADRE EUROPÉEN DES CERTIFICATIONS POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

DESCRIPTEURS DÉFINISSANT LES NIVEAUX DU CADRE EUROPÉEN DES CERTIFICATIONS (CEC)

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.

		SAVOIRS	APTITUDES	COMPÉTENCES
		Le CEC fait référence à des savoirs théoriques et/ou factuels.	Le CEC fait référence à des aptitudes cognitives (fondées sur l'utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) et pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).	Le CEC fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.
NIVEAU 1	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au <u>niveau 1</u> :	➤ savoirs généraux de base	➤ aptitudes de base pour effectuer des tâches simples	➤ travailler ou étudier sous supervision directe dans un cadre structuré
NIVEAU 2	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au <u>niveau 2</u> :	➤ savoirs factuels de base dans un domaine de travail ou d'études	➤ aptitudes cognitives et pratiques de base requises pour utiliser des informations utiles afin d'effectuer des tâches et de résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples	➤ travailler ou étudier sous supervision avec un certain degré d'autonomie
NIVEAU 3	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au <u>niveau 3</u> :	➤ savoirs couvrant des faits, principes, processus et concepts généraux, dans un domaine de travail ou d'études	➤ gamme d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour effectuer des tâches et résoudre des problèmes en sélectionnant et appliquant des méthodes, outils, matériels et informations de base	➤ prendre des responsabilités pour effectuer des tâches dans un domaine de travail ou d'études ➤ adapter son comportement aux circonstances pour résoudre des problèmes
NIVEAU 4	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au <u>niveau 4</u> :	➤ savoirs factuels et théoriques dans des contextes généraux dans un domaine de travail ou d'études	➤ gamme d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour imaginer des solutions à des problèmes précis dans un domaine de travail ou d'études	➤ s'autogérer dans la limite des consignes définies dans des contextes de travail ou d'études généralement prévisibles mais susceptibles de changer ➤ superviser le travail habituel d'autres personnes, en prenant certaines responsabilités pour l'évaluation et l'amélioration des activités liées au travail ou aux études

NIVEAU 5*	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au <u>niveau 5</u> :	➤ savoirs détaillés, spécialisés, factuels et théoriques dans un domaine de travail ou d'études, et conscience des limites de ces savoirs	➤ gamme étendue d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour imaginer des solutions créatives à des problèmes abstraits	➤ gérer et superviser dans des contextes d'activités professionnelles ou d'études où les changements sont imprévisibles ➤ réviser et développer ses performances et celles des autres
NIVEAU 6**	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au <u>niveau 6</u> :	➤ savoirs approfondis dans un domaine de travail ou d'études requérant une compréhension critique de théories et de principes	➤ aptitudes avancées, faisant preuve de maîtrise et de sens de l'innovation, pour résoudre des problèmes complexes et imprévisibles dans un domaine spécialisé de travail ou d'études	➤ gérer des activités ou des projets techniques ou professionnels complexes, incluant des responsabilités au niveau de la prise de décisions dans des contextes professionnels ou d'études imprévisibles ➤ prendre des responsabilités en matière de développement professionnel individuel et collectif
NIVEAU 7***	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au <u>niveau 7</u> :	➤ savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale et/ou de la recherche ➤ conscience critique des savoirs dans un domaine et à l'interface de plusieurs domaines	➤ aptitudes spécialisées pour résoudre des problèmes en matière de recherche et/ou d'innovation, pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines	➤ gérer et transformer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles ➤ prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique des équipes
NIVEAU 8****	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au <u>niveau 8</u> :	➤ savoirs à la frontière la plus avancée d'un domaine de travail ou d'études et à l'interface de plusieurs domaines	➤ aptitudes et techniques les plus avancées et les plus spécialisées, y compris en matière de synthèse et d'évaluation, pour résoudre des problèmes critiques de recherche et/ou d'innovation et pour étendre et redéfinir des savoirs existants ou des pratiques professionnelles	➤ démontrer un niveau élevé d'autorité, d'innovation, d'autonomie, d'intégrité scientifique ou professionnelle et un engagement soutenu vis-à-vis de la production de nouvelles idées ou de nouveaux processus dans un domaine d'avant-garde de travail ou d'études, y compris en matière de recherche

Compatibilité avec le cadre des certifications de l'espace européen de l'enseignement supérieur

Le cadre des certifications de l'espace européen de l'enseignement supérieur propose des descripteurs pour les cycles d'enseignement.

Chaque descripteur de cycle propose un énoncé générique des attentes en matière de résultats et d'aptitudes habituellement associés aux certifications qui représentent la fin de ce cycle.

* Le descripteur du cycle court de l'enseignement supérieur (à l'intérieur du premier cycle ou lié à celui-ci), élaboré dans le contexte de l'«initiative conjointe pour la qualité» dans le cadre du processus de Bologne, correspond aux acquis à posséder au terme de

l'éducation et de la formation pour obtenir le niveau 5 du CEC.

** Le descripteur du premier cycle dans le cadre des qualifications de l'espace européen de l'enseignement supérieur approuvé par les ministres de l'enseignement supérieur réunis à Bergen en mai 2005 dans le cadre du processus de Bologne correspond aux acquis à posséder au terme de l'éducation et de la formation pour obtenir le niveau 6 du CEC.

*** Le descripteur du deuxième cycle dans le cadre des qualifications de l'espace européen de l'enseignement supérieur approuvé par les ministres de

l'enseignement supérieur réunis à Bergen en mai 2005 dans le cadre du processus de Bologne correspond aux acquis à posséder au terme de l'éducation et de la formation pour obtenir le niveau 7 du CEC.

**** Le descripteur du troisième cycle dans le cadre des qualifications de l'espace européen de l'enseignement supérieur approuvé par les ministres de l'enseignement supérieur réunis à Bergen en mai 2005 dans le cadre du processus de Bologne correspond aux acquis à posséder au terme de l'éducation et de la formation pour obtenir le niveau 8 du CEC.

LE CADRE EUROPÉEN DES CERTIFICATIONS POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Qu'est-ce que le CEC et quels avantages présente-t-il?

Le CEC est un système commun de référence européen qui permet d'établir un lien entre les systèmes et les cadres de certification de différents pays. En pratique, il fonctionnera comme un outil de transposition permettant une meilleure lecture des certifications. Il aidera les apprenants et les travailleurs qui souhaitent changer de pays, d'emploi ou d'établissement d'enseignement dans leur pays.

À qui s'adresse le CEC?

Les principaux utilisateurs du CEC seront les organismes responsables des systèmes et des cadres de certification nationaux ou sectoriels. Une fois qu'ils auront établi une correspondance entre leurs systèmes respectifs et le CEC, ce dernier aidera les individus, les employeurs et les organismes d'éducation et de formation à comparer les certifications émises par des pays et des systèmes d'éducation et de formation différents.

Quels niveaux et quels types de formation et d'éducation le CEC couvre-t-il?

En tant qu'instrument destiné à favoriser la formation et l'éducation tout au long de la vie, le CEC englobe l'enseignement général, l'éducation et la formation pour adultes, l'enseignement et la formation professionnels ainsi que l'enseignement supérieur. Les huit niveaux couvrent toute l'étendue des certifications, aussi bien celles que l'on obtient à l'issue de la scolarité obligatoire que celles que l'on décerne au plus haut niveau de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle. En principe, il doit être possible d'atteindre chaque niveau en suivant différents parcours éducatifs et professionnels.

Pourquoi le CEC se fonde-t-il sur les acquis de formation?

Le CEC utilise 8 niveaux de référence reposant sur des acquis de formation et d'éducation (définis

en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences). Le CEC privilégie les savoirs et les aptitudes d'une personne disposant d'une certification donnée plutôt que son parcours (longueurs de la formation ou des études, type d'établissement). Se concentrer sur les acquis de formation et d'éducation:

- favorise un meilleur équilibre entre les besoins du marché du travail (en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences) et l'éducation et la formation fournies
- facilite la validation de la formation et de l'éducation non formelles et informelles
- facilite le transfert et l'utilisation des certifications dans des pays et des systèmes d'éducation et de formation différents.

Il reconnaît aussi que les systèmes de formation et d'éducation européens sont tellement divers que les comparaisons reposant sur les parcours, par exemple la durée des études, ne sont pas réalisables.

Le CEC décerne-t-il des certifications?

Non, le CEC décrit les niveaux de certification en termes d'acquis de formation et d'éducation. L'attribution des certifications restera la responsabilité des organismes nationaux de certification.

Que doivent faire les pays? Quels sont les délais de mise en œuvre?

Il s'agit d'un cadre volontaire, mais 2010 est la date qui est recommandée aux pays pour établir une correspondance entre leurs systèmes de certification nationaux et le CEC, en rattachant leurs niveaux de certification à ceux du CEC, et, le cas échéant, en créant leurs cadres de certification nationaux en fonction de la législation et des pratiques nationales. 2012 est la date fixée aux pays pour qu'ils s'assurent que l'ensemble de leurs certificats disposent d'une correspondance au niveau approprié du CEC.

Quel est le rapport avec «Europass»?

Europass a créé un ensemble de portfolio pour que les individus puissent décrire leurs certifications et leurs compétences. Toutefois, Europass ne compare pas les *niveaux* des certifications. À l'avenir, tous les documents Europass concernés, notamment l'Europass-Supplément au diplôme et l'Europass-Supplément au certificat, devraient comporter une référence claire au niveau correspondant du CEC.

Quel est le rapport avec le processus de Bologne dans l'enseignement supérieur?

Le CEC est entièrement compatible avec le cadre des certifications pour l'enseignement supérieur mis au point dans le cadre du processus de Bologne. Plus particulièrement, les descripteurs des niveaux 5 à 8 du CEC correspondent aux descripteurs de l'enseignement supérieur définis dans le cadre du processus de Bologne. Toutefois, la formulation des descripteurs des niveaux du CEC diffère de celle des descripteurs spécifiquement mis au point pour les besoins de l'enseignement supérieur, car en tant que cadre pour *la formation et l'éducation tout au long de la vie*, le CEC comprend aussi l'enseignement et la formation professionnels ainsi que les milieux professionnels, y compris aux niveaux les plus élevés.

Pour obtenir plus d'informations, consultez:
ec.europa.eu/eqf

http://ec.europa.eu/dgs/education_culture